

LIAISON COLLEGES LYCEES Bassin Loire NORD GROUPE DISCIPLINAIRE SCIENCES

FICHES Outils

Des fiches de travail sont élaborées au cours de la scolarité en collège sur des compétences particulières (outils mathématiques ou aide à la modélisation). Ces fiches doivent permettre de mettre en évidence la continuité de la formation au sein du collège et au cours de la transition « collège lycée ») Elles doivent favoriser l'autonomie des élèves qui savent où trouver l'information dont ils ont besoin et permettre l'utilisation d'un vocabulaire précis commun.

EVALUATION DIAGNOSTIQUE fin de 3^{ème} / entrée en 2^{nde}

Les enseignants ont cherché à identifier quelles étaient, en cohérence avec le socle commun et au regard des exigences du lycée, les compétences attendues d'un élève à l'issue du collège pour poursuivre sa scolarité au lycée, en particulier dans l'enseignement scientifique. A partir de ces priorités, une évaluation diagnostique a été construite.

Pour éviter l'effet « couperet » en début d'année scolaire, la fiche est proposée comme une fiche de positionnement, la liste des items abordés étant présentée comme les objectifs à atteindre au cours de la classe de seconde.

Ce diagnostic doit permettre à l'enseignant comme à l'élève d'identifier les acquis comme les difficultés. L'élève effectue d'abord un pré positionnement en complétant la première colonne de la fiche, en déclarant ce qu'il pense savoir ou savoir faire. Puis l'évaluation est proposée, et sa correction permet d'affiner le positionnement. La fiche est alors placée en début du classeur ou du cahier. Il faudra prévoir d'y revenir au cours de l'année scolaire et en fin de 2^{nde}.

Pour l'enseignant, elle a un rôle diagnostique et lui permet d'adapter son enseignement à la classe et d'attirer son attention sur les principales difficultés.

Pour l'élève, elle favorise sa responsabilisation dans ses acquis et ses progrès.

Diffusion et utilisation :

La fiche des compétences doit être connue par l'élève de collège, ce qui lui permet de se projeter dans son orientation. Elle doit être jointe aux fiches outils de l'élève. L'ensemble serait transmis par l'établissement d'origine à destination des enseignants de 2^{nde} accueillant les élèves.

La fiche servira au positionnement de l'élève à l'entrée en classe de 2^{nde} et accompagnera l'évaluation diagnostique.

Pour accompagner la mise en place de cette évaluation, les IA IPR rédige un courrier de présentation de cette fiche aux chefs d'établissement (Lycées du bassin), les enseignants devant étudier les modalités de mise en place pendant les conseils d'enseignement.

Dans chaque établissement, un enseignant de 2^{nde} est chargé de faire un bilan de ce dispositif.

Mode opératoire :

- Dans les premiers cours, présenter et proposer aux élèves la fiche de pré positionnement. Distribuer les fiches outils élaborées au collège.
- Le plus tôt possible, mettre en place l'évaluation, la corriger et modifier le positionnement. Pour la partie 2, réaliser sur la paillasse du professeur un montage expérimental utilisant du matériel pédagogique simple dans un des domaines du programme de 3^{ème}. On peut aussi insérer une photo du montage. L'objectif est d'évaluer les élèves sur la compétence « schématiser une expérience ».
- Organiser son stockage et celui des fiches dans le classeur ou dans le cahier
- Revenir sur le positionnement en milieu et en fin d'année pour que les élèves constatent les progrès éventuels.